Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212900328-20251211-DEL2025111208-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Conseillers en exercice	Conseillers présents
19	17
Pouvoirs	**Votants**
2	19

Date de convocation
04 décembre 2025

Date d'affichage
04 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CLOHARS-FOUESNANT

SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

Le onze décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatre décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Michel LAHUEC, Maire.

Etaient présents : M.M. Michel LAHUEC, Marie-France HELIAS, Marcel STEPHAN Yannick CONNAN, Gilberte LE NAOUR, René GLO, Gilbert LE QUINTREC, Nicole LAHUEC, Olivier VEZZETTO, Catherine MERIAS, Gaël THOMAS, Bertrand-Michel DO MARCOLINO, Isabelle QUERE, Stéphane LEMETAYER, Soazig LOUEDEC, Stéphanie LE GOFF, Rozenn PERON.

Absents, excusés : Marie-Andrée MARTIN BLAS représentée par Gilberte LE NAOUR
Silvia JAMBON représentée par Isabelle QUERE

Secrétaire de séance : Gaël THOMAS

---

8 – EXTENSION DE L'ECOLE : ACTUALISATION DU PROJET ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 25 mars 2025 validant le projet d'extension de l'école.

Le montant estimé des travaux a été revu et s'élève à présent à 786 400 € H.T (943 680 TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le projet pour un montant total de 786 400 € H.T (943 680 € TTC).

AUTORISE le Maire à déposer des demandes de subvention auprès de l'Etat, et de tout autre financeur.

Acte certifié exécutoire après envoi en Préfecture le :

et publication ou notification du :

Le Maire
Michel LAHUEC

Pour extrait certifié conforme,
A Clohars-Fouesnant, le 15 décembre 2025

Le Maire,
Michel LAHUEC